

## LE DISCOURS INDIRECT LIBRE CHEZ RABELAIS : PROBLÈMES DE SYNTAXE

**Adeline DESBOIS-IENTILE**  
Sorbonne Université  
EA 4509 STIH

### RÉSUMÉ

*La possibilité, au XVI<sup>e</sup> siècle, d'omettre la conjonction que dans certains emplois du discours indirect rend délicate l'identification du discours indirect libre. Ces deux formes de discours rapporté n'ont pas toujours bien été distinguées par la critique seiziémiste, alors même qu'elles mettent en jeu des procédés énonciatifs différents. Elles se rencontrent toutes deux dans l'œuvre de Rabelais, écrivain attentif à l'emploi des conjonctions, où elles servent deux principes narratifs différents : dynamique textuelle d'un côté, polyphonie énonciative de l'autre.*

### ABSTRACT

*The possibility of leaving out the conjunction que in indirect speech in the 16th Century makes it difficult to distinguish it from free indirect speech. Scholars in 16<sup>th</sup> Century studies have not always made a distinction between those two forms of speech, even though they imply two different discursive processes. Both forms can be found in the works of Rabelais, who was attentive to the use of conjunctions and made them serve different purposes: on the one hand, indirect speech gives the narration a more dynamic turn, on the other hand, free indirect speech contributes to polyphony.*

S'intéresser au discours indirect libre au XVI<sup>e</sup> siècle s'apparente à une gageure : Bakhtine, lui-même, dont une partie importante des travaux a été consacrée à l'expression de la polyphonie à la Renaissance, affirmait qu'il n'y avait et ne pouvait y avoir de discours indirect libre à cette époque. Les arguments qu'il invoque sont, d'une part, un « irrationalisme linguistique » et de l'autre, l'absence d'un « contexte grammatical dans lequel il [le discours indirect libre] pouvait se détacher clairement » (Bakhtine 1977 : 208). Sans souscrire à ces arguments, force est de reconnaître que la

« grammaire », et plus particulièrement la syntaxe, pose problème pour l'appréhension des discours rapportés à la Renaissance.

Dans les recherches portant sur des corpus de français moderne, le discours indirect libre, forme interprétative, est appréhendé sur un plan essentiellement énonciatif : à la différence des formes de discours direct et indirect, le discours indirect libre ne présenterait pas de forme morphosyntaxique stable (Authier-Revuz 1992 : 41). Ces questions se posent avec d'autant plus d'acuité pour le XVI<sup>e</sup> siècle qu'on y observe une certaine « non-étanchéité » des discours directs et indirects (Rosier 2000 : 25), qui est à mettre en relation avec les formes mêmes de structuration textuelle à cette époque, syntaxe et ponctuation au premier plan.

Les spécialistes d'ancien et de moyen français ont en effet signalé depuis longtemps le caractère en partie facultatif de la conjonction *que* dans le discours indirect stéréotypique de type « il dit (que)... ». Au XVI<sup>e</sup> siècle, la pratique de l'omission se maintient en contexte de coordination, sans être systématique, et génère par endroits des segments phrastiques ambigus pouvant être interprétés comme des propositions subordonnées coordonnées à une proposition précédente, ou comme des propositions indépendantes. Pour Jan Verschoor (1959 : 119-123) à propos de l'*Heptameron*, Véronique Zaercher (2000 : 104) à propos de Rabelais, ou encore Alexandra Floirat (2000 : 24) dans une étude portant sur *Les Cent Nouvelles nouvelles* (XV<sup>e</sup> s.) et les *Nouvelles Recreations* et *Joyeux Devis* de Bonaventure Des Périers (XVI<sup>e</sup> s.), la présence ou non de la conjonction devant une proposition coordonnée semble être un critère suffisant pour distinguer discours indirect et discours indirect libre. L'analyse, toutefois, n'est pas si simple, car l'absence de la conjonction n'implique pas nécessairement le passage du discours indirect à l'indirect libre. Il n'en reste pas moins que ces variations invitent à s'interroger sur la dynamique discursive, dans sa relation à la structuration syntaxique du texte, et à la présence d'énoncés ambigus, zones troubles au sein desquelles la parole du personnage peut sembler s'affranchir de celle du narrateur.

C'est ce que nous proposons d'étudier dans l'œuvre de Rabelais. Alors que Véronique Zaercher (2000 : 104-105) ne mentionne que trois exemples de discours indirect libre dans l'œuvre rabelaisienne, en réalité tous discutables pour l'analyse, nous voudrions revenir sur cette catégorie pour en marquer un peu plus nettement les frontières, et montrer que si les discours indirects libres rabelaisiens ne partagent pas tous les traits stéréotypiques de leurs homologues romanesques du XIX<sup>e</sup> siècle, ils n'en témoignent pas moins pour autant d'un jeu énonciatif.

## 1. DU BON USAGE DE LA CONJONCTION *QUE*

### 1.1. Énonciation de la conjonction *que* dans le discours indirect en prose

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, August Fischer (1899 : 12-22) mettait en évidence le fait que la conjonction *que* pouvait être omise en ancien français pour l'expression du discours indirect, dans le cadre ou non d'une coordination. Le corpus portait toutefois sur des vers, qui présentent en eux-mêmes une valeur démarcative : une étude comparative de Bernard Cerquiglini sur les réécritures en prose d'un texte médiéval versifié a révélé que la prose manifestait au contraire une « tendance à la sur-énonciation, conséquence elle-même d'une volonté de cerner la parole dans un système strict de repères (locuteur-allocutaire-énoncé), de marquer fortement la parole comme telle, afin de la reconnaître et de la réduire : de la banaliser en la balisant » (Cerquiglini 1981 : 98). Et Bernard Cerquiglini de montrer que des discours indirects sans *que* au Moyen Âge sont transformés en discours indirects ou directs avec *que* lorsque ces textes sont mis en prose. Les analyses de Sophie Marnette montrent par ailleurs que les discours indirects libres sont plus rares au Moyen Âge dans les romans en prose qu'en vers, car les premiers privilégient les formes explicites de discours rapporté, et notamment le discours direct (Marnette 1996 et 1998 : 131-134).

Au XVI<sup>e</sup> siècle, cette tendance au marquage explicite des discours rapportés se retrouve dans une des sources de Rabelais, *Les Grandes et inestimables croniques du grant et enorme geant Gargantua* (1532), auxquelles il a emprunté en partie la matière de son *Gargantua*. Non seulement la conjonction *que* est exprimée en tête de la première proposition subordonnée, mais elle peut être répétée si celle-ci est séparée de la proposition rectrice par une circonstancielle, et elle est reprise également dans les cas de coordination de plusieurs subordonnées présentant des sujets différents :

- (1) [...] adonc luy dist le Roy **que** s'il vouloit aller combatre contre les Gos et Magos lesquelz luy faisoient guerre **que** il l'abilleroit de livrée et luy bailleroit gaiges et bouche à court. Lors le mercia Gargantua, et dist **que** l'on luy fist une masse de fer de soixante piedz de long : et **que** par le bout elle feust grosse comme le ventre de une tine.  
(*Grandes et inestimables croniques* 1532 dans Rabelais [1993] : 163)

Conformément à cette tendance, Rabelais lui-même tend par endroits à répéter la conjonction. C'est le cas en (2) où la coordination intervient après un point n'ayant pas de valeur clausulaire, ou en (3) avec polysyndète :

- (2) Là feut Ponocrates d'advis, **qu'**on feist reboyre ce bel orateur. Et veu qu'il leurs avoit donné de passetemps, et plus faict rire que n'eust Songecreux, **qu'**on luy baillast les dix pans de saulcice mentionnez en la joyeuse harangue, avecques une paire de chausses, troys cens de gros

boys de moulle [*etc.* ...], lesquelles disoit estre à sa vieillesse necessaires. (Rabelais 1542a [1993] : 53-54<sup>1</sup>)

- (3) [...] le quel luy feist responce **que** ses gens ne luy avoient laissé ny coq ny geline **et qu'**ilz s'estoient enserrez en la roche Clermauld **et qu'**il ne luy conseilloit point de proceder outre de peur du guet, car leur fureur estoit enorme. (Rabelais 1542a [1993] : 85)

### 1.2. Effacement de la conjonction : le discours indirect sans *que*

D'un autre côté, Rabelais pratique également l'effacement de la conjonction, uniquement en contexte de coordination, qu'il s'agisse de discours rapporté ou non, comme on le voit en (4) et (5) :

- (4) Un quidam latinisateur demourant près l'hostel Dieu, dist une foys [...] qu'il desiroit qu'elles [les cloches] feussent de plume, **et le batail<sup>2</sup> feust d'une queue de renard** : pource qu'elles luy engendroient la chronique aux tripes du cerveau (Rabelais 1542a [1993] : 53)
- (5) [...] et par motz exquis et sentences congrues [mon dict pere] diminueoit le bon tour qu'il leur avoit fait, disant ne leur avoir fait bien qui feut à l'estimation d'un bouton, **et si rien d'honesteté leur avoit montré, il estoit tenu de ce faire**. Mais tant plus l'augmentoit Alpharbal. (Rabelais 1542a [1993] : 134)

L'effacement de la conjonction en (4) intervient dans un contexte syntaxique favorable, selon les critères identifiés par Stéphane Marcotte pour le moyen français : présence d'un morphème coordonnant, tiroir verbal identique dans les deux propositions subordonnées-coordonnées, même support d'enchâssement verbal, subordonnant de même fonction (Marcotte 1997 : 78 et 92). Un critère est enfreint, toutefois, celui de l'identité de la personne verbale, mais il semble compensé par le parallélisme syntaxique entre les propositions, toutes deux brèves, composées des mêmes constituants, et énoncées l'une immédiatement à la suite de l'autre.

En (5) en revanche, extrait d'un discours de Gargantua rapportant les paroles de son père Grandgousier, presque aucun critère n'est satisfait, ni la personne, ni le tiroir verbal, ni la nature du subordonnant. C'est pourtant bien l'interprétation comme proposition subordonnée qui s'impose dans le contexte énonciatif du discours rapporté, et dans le cadre syntaxique d'un

<sup>1</sup> Sauf mention contraire, les passages extraits de l'œuvre de Rabelais sont cités d'après l'édition critique de Mireille Huchon (1993) qui respecte l'orthographe et la ponctuation d'origine, à l'exception des modifications habituelles (résolution des abréviations, distinction du *i* et du *j*, et du *u* et du *v*, ajout d'accent grave ou aigu à valeur diacritique sur les voyelles finales, introduction des apostrophes et des guillemets de discours rapporté). Le soulignement est de notre fait.

<sup>2</sup> *Batail* : battant d'une cloche.

attelage dont la pratique déborde le cadre du discours rapporté, comme dans l'exemple (6) extrait de l'*Heptameron* :

- (6) Ces gentils-hommes icy **voyans la compaignie se departir, et que les mariz de leurs dames les emmenoient à part**, penserent de les suivre de loing (Marguerite de Navarre 1559, d'après Lardon et Thomine 2009 : 403)

Cette absence possible de la conjonction *que* dans le cadre du discours indirect invite à s'interroger sur ses frontières avec le discours indirect libre qui, selon Marguerite Lips, tirerait justement son origine d'un discours indirect affranchi de la conjonction *que*. Dans sa démonstration, elle invitait ainsi à « distinguer les ellipses *sans pause* précédente et celles *avec pause*. Dans le premier cas, la nature de la phrase indirecte n'a pas changé ; elle est toujours une proposition subordonnée, mais sans qu'il y ait style indirect libre [...]. Ces cas donnent l'habitude d'un style indirect non conjonctionnel qui, par analogie, peut s'étendre à d'autres ». Ainsi, « la tendance à économiser les *que* pousse non seulement à les supprimer, mais à introduire une pause pour reprendre haleine, par analogie des phrases indépendantes du style direct. » D'où la conclusion : le discours indirect libre « dérive de l'indirect subordonné » (Lips 1926 : 113-115). On ne cherchera pas ici à savoir si telle est bien l'origine du discours indirect libre, mais on retiendra la distinction entre deux formes de construction, *avec* et *sans* pause comme critère permettant de faire le départ entre discours indirect non conjonctif et discours indirect libre.

De fait, du côté du discours indirect, ce critère rythmique se combine avec des procédés de cohésion et de cohérence qui assurent la continuité syntaxique et sémantique comme on le voit en (7) :

- (7) Et si personne les blasme [les veuves] de soy faire rataconniculer ainsi suz leur groisse, veu que les bestes suz leur ventrées n'endurent jamais le masle masculant : elles respondront que ce sont bestes, **mais elles sont femmes** (Rabelais 1542a [1993] : 16)

Comme en (4), les deux propositions coordonnées sont brèves, composées des mêmes constituants, énoncées l'une à la suite de l'autre ; si le tiroir verbal change, la personne en revanche est identique. Les deux propositions font ainsi système : le système adversatif (« bestes / femmes ») est introduit dans un parallélisme syntaxique qui invite à considérer la proposition coordonnée comme se situant au même niveau que celle qui précède et donc comme la poursuite du discours indirect.

### 1.3. Allègement syntaxique et dynamique énonciative

La réintégration de ces énoncés non conjonctifs au sein d'une structure syntaxique de type subordonnée reste toujours possible, mais engendre aussi certains flottements, comme on le voit en (8) dans un passage où il est

question des propos tenus par Grandgousier à sa femme sur le point d'accoucher :

- (8) Grandgousier se leva dessus l'herbe, et la reconfortoit honestement, pensant que ce feut mal d'enfant, et luy disant qu'elle s'estoit là herbée soubz la saulsaye et qu'en brief elle feroit piedz neufz : **par ce luy convenoit prendre couraige nouveau au nouvel advenement de son poupon**, et encores que la douleur luy feust quelque peu en fascherie : toutesfoys que ycelle seroit briefve, et la joye qui toust succederoit, luy tolliroit tout cest ennuy : en sorte que seulement ne luy en resteroit la soubvenance. "Couraige de brebis (disoyt il) depeschez vous de cestuy cy et bien toust en faisons un aultre." (Rabelais 1542a [1993] : 20)

Le discours indirect (« qu'elle s'estoit là herbée [...] et qu'en brief elle feroit piedz neufz ») est ici suivi par un énoncé apposé non précédé de *que*, que son autonomie syntaxique, renforcée par le deux-points, pause médiane, et la présence du diminutif affectif *poupon*, marqueur possible de variation diaphasique, inviteraient à interpréter comme un discours indirect libre ; en réalité, cet énoncé est coordonné à une proposition subordonnée conjonctive placée à sa suite (« et [...] que ycelle seroit briefve »), puis à un nouvel énoncé sans *que* introducteur (« et la joye [...] luy tolliroit tout cest ennuy »), le tout étant suivi d'un discours direct.

Rabelais, pourtant, ne laisse rien au hasard, et cette pratique de l'omission de la conjonction *que* semble bien consciente chez un auteur qui, on le sait, a corrigé minutieusement ses textes. Or on remarque justement qu'il a supprimé en plusieurs endroits la répétition d'un *que* conjonctif. C'est le cas à deux reprises dans *Gargantua*, entre l'édition de 1534 et la dernière édition revue par l'auteur, en 1542 :

- (9) À tant son pere aperceut, que vrayment il estudioyt tresbien et y mettoyt tout son temps, toutesfoys qu'en rien ne prouffitoyt. **Et que pys est, qu'il en devenoyt fou niays tout reveux et rassoté.** Dequoy se complaignant à don Philippe des Marays Viceroy de Papelygosse entendit, que mieulx luy vaudroit rien n'apprendre que telz livres Soubz telz precepteurs aprendre. (Rabelais 1534 : D ii v-D iii r)
- (9') À tant son pere aperceut que vrayement il estudioit tresbien et y mettoit tout son temps, toutesfoys qu'en rien ne prouffitoit. **Et que pis est, en devenoit fou, niays, tout resveux et rassoté.**  
Dequoy se complaignant à don Philippe des Marays Viceroy de Pape-ligosse, entendit que mieulx luy vaudroit rien n'apprendre que telz livres soubz telz precepteurs aprendre. (Rabelais 1542a [1993] : 44)
- (10) Puis les feist refraischir chascun par sa bande et commanda es threzoriers **que** ce repas leur feust defrayé et payé / **et que** l'on ne feist oultraige quiconques en la ville, veu qu'elle estoit sienne / **et que apres leur repas ilz compareussent en la place davant le chasteau, et là seroient payez pour six moys.** (Rabelais 1534 : L vi v-L vii r)

- (10') Puis les feist refraischer chacun par sa bande et commanda es thesauriers **que** ce repas leur feust defrayé et payé, **et que** l'on ne feist outrage quelconques en la ville, veu qu'elle estoit sienne, **et après le repas ilz comparussent en la place devant le chasteau, et là seroient payez pour six moys.** (Rabelais 1542a [1993] : 132)

Cette pratique s'inscrit dans la tendance de Rabelais à supprimer les termes à faible charge sémantique, notamment les pronoms personnels renvoyant à un référent saillant ou les pronoms impersonnels, et certains mots grammaticaux comme les prépositions et les adverbes de renforcement de la négation.

En (10), la suppression de la conjonction ne modifie pas l'interprétation de l'énoncé comme relevant du discours indirect : l'emploi du subjonctif (« comparussent ») signale que la proposition se situe sur le même plan que les précédentes et empêche de voir dans l'absence de conjonction une rupture énonciative. L'enjeu se situe sur le plan textuel, l'effacement de la conjonction participant de la variété de l'expression, mais aussi, et peut-être surtout, d'un certain allègement syntaxique qui contribue au dynamisme du texte par la mise en place de structures plus lâches sur le plan syntaxique sans générer aucune ambiguïté sur le plan énonciatif.

Le cas de (9) en revanche est plus délicat dans la mesure où le paragraphe s'ouvre sur un verbe de point de vue (« s'aperceut ») dont le contenu est repris par un verbe de parole (« de quoi se complaignant »). Dans ce contexte de parole latente, l'autonomie syntaxique donnée à l'énoncé « Et que pis est, en devenoit fou *etc.* » en renforce l'effet de modalisation autonymique, l'énumération des formes adjectivales (« fou, nyais, tout resveux et rassotté ») apparaissant comme autant d'épithètes employées par le père pour se plaindre du fils. L'autonomisation syntaxique semble ainsi aller de pair avec un jeu énonciatif sur la voix du narrateur et celle de son personnage. Le discours indirect libre n'est pas loin.

Il ne faudrait toutefois pas laisser croire que l'effacement apparent d'une conjonction laisse la place à une alternative simple entre discours indirect non conjonctif et discours indirect libre. L'extrait cité en (11), analysé comme du discours indirect libre par Véronique Zaercher (2000 : 104) sur la base de ce critère, ne peut en réalité être interprété que comme un discours direct :

- (11) Vray dieu (dis je) et où ? À quoy me dirent, que c'estoit en Larynges et Pharinges, qui sont deux grosses villes telles comme Rouen et Nantes riches et bien marchandes. **Et la cause de la peste a esté pour une puante et infecte exhalation qui est sortie des abyssmes depuis n'a gueres, dont ilz sont mors plus de vingt et deux cens soixante mille et seize personnes, depuis huit jours [...].** (Rabelais 1542b [1993] : 332)

L'emploi du passé composé, qui saisit le procès à partir de sa borne finale et de l'extérieur, ne permet pas, ou difficilement, un dédoublement énoncia-

tif (Bres 2009) propre au discours indirect libre ; le verbe introducteur, au passé simple, imposerait le plus-que-parfait dans le cas du discours indirect ; enfin, il ne peut s'agir non plus d'un énoncé uniquement pris en charge par le narrateur, car celui-ci, intervenant ici directement comme personnage visitant l'intérieur de la bouche de son maître Pantagruel, ne dispose pas de l'information que lui rapportent les portiers de Larynges et Pharynges. Effacée en apparence, la conjonction de subordination *que* ne peut en réalité pas être rétablie : la conjonction de coordination *et* marque un changement de plan énonciatif.

## 2. DU DISCOURS INDIRECT LIBÉRÉ AU DISCOURS INDIRECT LIBRE

### 2.1. Bivocalité énonciative

Le discours indirect libre, forme bivocale, se caractérise selon la définition proposée par Jacqueline Authier-Revuz par « une hétérogénéité énonciative particulière : l'unité énonciative fondamentale dans laquelle embrayeurs de personne, de temps et modalité d'énonciation sont indissociablement associés à une source se rompt ici, renvoyant personnes et temps verbaux au cadre énonciatif en train du dire en train de se faire, tandis que modalité d'énonciation et, éventuellement, circonstants temporels renvoient à l'acte d'énonciation autre. Le rapport du dire au discours autre représenté est alors celui d'un *parler avec*. » (Authier-Revuz 2004 : 44).

La difficulté particulière pour les textes de la Renaissance provient de ce que ce sentiment de trouble énonciatif apparaît principalement en contexte discursif, et non narratif. La critique a mis en évidence le rôle de « discordantiel énonciatif » de certains connecteurs : *mais* et surtout *car* qui peut marquer le passage d'un plan énonciatif à un autre (Rosier 2000 : 27-28). De fait, ces deux connecteurs peuvent apparaître en début de discours direct, et ouvrent les exemples de discours indirect libre relevés par la critique<sup>3</sup>. À qui incombe la motivation de l'énoncé introduit par *car* ou *mais* : au personnage ? au narrateur ? Si ce dédoublement énonciatif est parfois peu évident, il n'en reste pas moins que l'autonomisation syntaxique s'accompagne d'un renforcement de la voix du personnage par rapport à celle du narrateur.

C'est ce qu'on observe dans deux séquences discursives, rapport d'ambassade en (12) et discours de flatterie courtoise en (13) :

- (12) Toucquedillon arrivé se presenta à Picrochole, et luy compta au long ce qu'il avoit et fait et veu. À la fin conseilloit par fortes parolles qu'on feist apoinctement avecques Grandgousier [...], adjoustant que ce n'estoit

<sup>3</sup> Le seul exemple de discours indirect libre dans les *Nouvelles recreations* de Bonaventure Des Périers cité par Alexandra Floirat (2000 : 4) est ouvert par un *mais* faisant suite à un discours indirect. De même, sur les trois occurrences de discours indirect libre relevées par Véronique Montagne dans l'*Heptaméron*, deux sont ouvertes par *car* et la troisième par *mais* (Thomine-Bichard & Montagne 2005 : 278-279).



ny preu, ny raison molester ainsi ses voisins, desquelz jamais n'avoient eu que tout bien. Et au regard du principal : que jamais ne sortiroient de ceste entreprinse que à leur grand dommaige et malheur.

**Car la puissance de Picrochole n'estoit telle, que aisement ne les peust Grandgousier mettre à sac.** Il n'eust achevé ceste parolle, que Hastiveau dist tout hault. [...] (Rabelais 1542a [1993] : 128)

- (13) [Eudemon] commença le louer et magnifier, premierement de sa vertus et bonnes meurs, secondement de son sçavoir, tiercement de sa noblesse, quartement de sa beaulté corporelle. Et pour le quint doucement l'exhortoit à reverer son pere en toute observance, lequel tant s'estudioit à bien le faire instruire, enfin le prioit qu'il le vouldist retenir pour le moindre de ses serviteurs. **Car aultre don ne requeroit des cieulx sinon qu'il luy feust fait grace de luy complaire en quelque service agreable.**

Le tout fut par icelluy proferé avecques gestes tant propres, pronun-  
ciation tant distincte, voix tant eloquente [...] (Rabelais 1542a [1993] : 45)

Dans les deux cas, l'énoncé syntaxiquement autonome ne peut être attribué qu'au personnage. Dans les deux cas encore, l'énoncé ouvert par *car* est précédé d'un signe de ponctuation forte, associé en (12) à un changement de paragraphe. En (12) toutefois, l'effet de rupture énonciative est atténué par l'absence d'éléments de modalisation, tandis qu'en (13) la présence d'éléments à connotation évaluative, et donc subjective, dans le discours indirect précédent (« le moindre de ses serviteurs ») rend plus poreuse la frontière entre le discours du narrateur et celui du personnage, et permet de lire la phrase (13) comme la transposition d'un discours direct : « Autre don je ne requiers des cieulx sinon qu'il ne me soit fait grâce de vous complaire en quelque service agreable. » Surtout, c'est le fonctionnement du connecteur *car* lui-même qui diffère : en (12) l'énoncé ouvert par *car* constitue la justification, objective et rationnelle, de la proposition qui précède (les troupes de Picrochole n'entreprendraient qu'à leur perte une guerre contre Grandgousier, car leur puissance est inférieure à celle de leur ennemi), tandis qu'en (13) le connecteur *car* vient articuler deux propositions partiellement redondantes, dont la seconde ne peut pas être envisagée comme une justification de la première. L'énoncé en (13) vient en réalité justifier non pas le contenu du propos qui précède, mais l'assertion même qu'il représente (il le pria de le retenir comme serviteur, *ce qu'on sait car il disoit* qu'il ne requérait autre don des cieulx sinon de lui complaire). Ce faisant, le narrateur nous donne à entendre la voix de son personnage par l'emploi de tournures proprement courtisanes, hyperboliques (« aultre don ne requeroit ») ou simplement chargées d'une forte connotation méliorative (« faict grace », « complaire », « agreable »). Si (12) se situe du côté du discours indirect libéré, (13) s'apparente bien au discours indirect libre. Le narrateur *parle avec* son personnage.

L'apparition de la voix du personnage est d'autant plus soudaine qu'elle repose sur une rupture syntaxique, comme on peut le voir en (14) où l'ordre des mots entraîne la superposition de deux structures syntaxiques, apparen-

tées pour la première à du discours indirect et pour la seconde à du discours indirect libre. Grandgousier renvoie le précepteur de son fils :

- (14) Puis commenda qu'il feust payé de ses guaiges, et qu'on le feist bien chopiner sophisticquement, **ce faict qu'il allast à tous les diables**. "Au moins (disoit il) pour le jourd'huy ne coustera il gueres à son houste, si d'aventure il mouroit ainsi sou comme un Angloys."  
(Rabelais 1542a [1993] : 45)

L'énoncé combine ainsi hyperbate après coordination (« qu'il feust payé de ses guaiges, et qu'on le feist bien chopiner ») et antéposition de la participiale (« ce faict qu'il allast », plutôt que « que ce faict il allast »), ce qui génère une ambiguïté quant à la nature de *que* : là où on s'attendrait à un *que* conjonctif introduisant une complétive à valeur de discours indirect, l'ordre des mots invite plutôt à y voir un *que* béquille du subjonctif et donc un énoncé en discours indirect libre, qui participerait ainsi de l'actualisation de la parole du personnage avant le début explicite du discours direct.

## 2.2. Contexte discursif : actualisation de la parole individuelle

On voit, aux exemples qui précèdent, combien la frontière entre discours indirect non conjonctif et discours indirect libre est ténue en raison même de la plasticité syntaxique des phrases. Dès lors, la question qui se pose est celle de savoir comment et pourquoi Rabelais entend maintenir des formes hybrides en prose. Sur le plan énonciatif, les études montrent que le discours indirect libre apparaît dans le contexte d'une autre forme de discours rapporté. Le corpus analysé par Alexandra Floirat (2000) pour le XVI<sup>e</sup> siècle confirme cette parenté du discours indirect libre avec le discours indirect dont il prend souvent la suite, ce qui confère au discours indirect, comme en moyen français, une « fonction contextuelle » comme « annonceur de discours indirect ou de discours indirect libre » (Marnette 2006 : 35), dans un mouvement d'actualisation de la parole.

Le discours direct peut prendre immédiatement la suite du discours indirect (Zaercher 2000 : 97), sans que l'on puisse parfois nettement établir la frontière entre les deux. C'est le cas en (15) où le discours indirect se transforme en discours direct au gré d'un long récit de Panurge. La longueur de la narration fait oublier le contexte syntaxico-discursif initial, si bien que les commentaires du locuteur cité, lorsqu'ils apparaissent vers la fin de l'anecdote, sont introduits au discours direct à la première personne :

- (15) [Panurge] luy dist une histoire que mect Marotus du lac *monachus* es *gestes des Roys de Canarre*.

**Disant que**<sup>4</sup> d'ancienneté les pays n'estoyent distinctz par lieues, miliaires, stades, ny parasanges, jusques à ce que le roy Pharamond les distingua, ce que feut fait en la maniere que s'ensuyt.

Car il print dedans Paris cent beaulx, jeunes et gallans compaignons [...].

Ainsi les compaignons joyeusement partirent [...].

Mais quand ilz eurent long chemin parfait [...], ilz ne belinoient plus si souvent et se contentoient bien (**j'entends quand aux hommes**) de quelque meschante et paillarde foys le jour. Et voylà qui faict les lieues de Bretagne, de Lanes, d'Allemaigne, et aultre pays plus esloignez, si grandes. Les aultres mettent d'aultres raisons : **mais celle là me semble la meilleure**. (Rabelais 1542b [1993] : 298-299)

Mais ce mouvement d'actualisation de la parole, allant de l'indirect au direct, peut aussi passer par le discours indirect libre, comme en (16) où le juge Bridoye est accusé d'avoir rendu un mauvais jugement :

- (16) [Pantagruel] la trouve Bridoye [...] plus ne respondent, si non qu'il estoit vieulx devenu, et qu'il n'avoit la veue tant bonne comme de coustume : alleguant plusieurs miseres et calamitez que vieillesse apporte avecques soy, les quelles *not. per Archid. d. .LXXXVI. c. tanta*. **Pourtant ne connoissoit il tant distinctement les poinctz des dez, comme avoit fait par le passé. Dont pavoit estre, qu'en la façon que Isaac vieulx et mal voyant print Jacob pour Esaü : ainsi à la decision du procès, dont estoit question, il auroit prins un quatre pour un cinq : notamment referent que lors il avoit usé de ses petits dez. Et que par disposition de droict les imperfections de Nature ne doivent estre imputées à crime comme apert ff. de re milit. l. qui cum uno.** [...] Et qui aultrement feroit, non l'home accuseroit, mais Nature, comme est evident in *l. maximum uitium. C. de lib. praeter.*

Quelz dez (demandoit Trinquamelle grand Praesident d'icelle court) mon amy entendez vous ? (Rabelais 1552 [1993] : 474)

L'énoncé ouvert par « Pourtant » est syntaxiquement affranchi du participe présent *respondent*, mais se maintient comme forme de discours rapporté : en atteste la question finale de Trinquamelle (« Quelz dez [...] mon amy entendez vous ? »), qui invite à lire ce qui précède comme la justification énoncée par Bridoye lui-même pour expliquer son erreur de jugement. La transposition des temps et des personnes avec l'imparfait à la troisième personne du singulier renvoie à l'espace-temps du narrateur, tandis que la multiplication des connecteurs argumentatifs, les formules juridiques (« referent que », « par disposition de droict », « comme apert ») et les références savantes appartiennent en propre au personnage, juge âgé. Le discours indirect libre prend ainsi la suite du discours indirect, tandis que le glissement

<sup>4</sup> Nous supprimons les guillemets ajoutés par l'éditrice du texte, qui créent une frontière nette entre discours indirect et discours direct, là où le texte passe insensiblement de l'un à l'autre.

vers le discours direct est favorisé par le recours à un énoncé gnomique en fin de séquence. Par ce long développement, le narrateur rend compte de l'argumentation de Bridoye en faisant entendre l'idiolecte juridique du personnage lui-même sur le double plan lexicologique et syntaxique.

Sur le plan énonciatif, le discours indirect libre joue ainsi souvent un rôle de transition entre d'autres formes de discours rapportés. Il représente une étape intermédiaire d'actualisation de la parole, entre discours direct et discours indirect qui l'encadrent bien souvent. Il marque un renforcement progressif de la présence de la voix seconde, celle du personnage, dans l'énonciation.

### 2.3. Contexte narratif : échos de la parole collective

En contexte pleinement narratif, plus rares sont les ruptures énonciatives qui font apparaître un discours indirect libre. On en relève un exemple dans *Gargantua* (17), alors que le narrateur décrit l'orgie de tripes qui précède la naissance du géant. Le connecteur *car* y fonctionne comme un discordantiel énonciatif introduisant des procès énoncés à des modes virtualisants, subjonctif et conditionnel :

- (17) Les tripes furent copieuses, comme entendez : et tant friandes estoient que chacun en leichoit ses doigtz. Mais la grande diablerie à quatre personnaiges estoit bien en ce que possible n'estoit longuement les reserver. **Car elles feussent pourries. Ce que seroit indecent.** Dont fut conclud, qu'ilz les bauffreroient sans rien y perdre. (*Gargantua*, chap. IV, p. 65)

La multiplication des connecteurs (*mais*, *car*, *dont*), suivis du verbe *conclure* à la forme passive impersonnelle, signale un raisonnement attribué à des personnages collectifs et anonymes de l'entourage de Grandgousier. Leur parole se mêle à celle du narrateur, qui reprend ici avec une pointe de distanciation ironique un raisonnement qui ne vise qu'à justifier une orgie de tripes sous prétexte qu'il est difficile d'assurer leur conservation.

Cette polyphonie se manifeste également dans des énoncés non embrayés, dont la source énonciative est difficile à identifier. Ainsi, à au moins deux reprises, on peut se demander s'il faut attribuer l'énoncé au narrateur ou aux personnages, en (18) où il est question des pèlerins tombés dans la gorge de Pantagruel, et en (19) à propos des femmes veuves :

- (18) Quand furent en l'estomach, chacun desfit son ressort et sortirent de leurs cabanes [...]. Et n'eust esté qu'ilz estoient tresbien antidotez le cueur, l'estomach, et le pot au vin (lequel on nomme la caboche) ilz feussent suffocquez et estaintz de ces vapeurs abhominables.

**O quel parfum, o quel vaporament, pour embrener touretz de nez**

**à jeunes gualoyses**<sup>5</sup>. Après en tactonnant et fleuretant aprocherent de la matiere fecale et des humeurs corrumpues. (Rabelais 1542b [1993] : 335)

- (19) Et si personne les blasme [les veuves] de soy faire rataconniculer ainsi suz leur groisse [...] : elles respondront que ce sont bestes, mais elles sont femmes : bien entendentes les beaulx et joyeux menuz droitcz de superfection : comme jadis respondit Populie selon le raport de Macrobe *li. II. Saturnal*. **Si le diabol ne veult qu'elles engroissent, il faudra tortre le douzil**<sup>6</sup>, et bouche clouse. (Rabelais 1542a [1993] : 16)

Si le mode impersonnel du verbe en (18) rend indécidable le statut énonciatif de l'énoncé, la modalité exclamative signale une affectivité qu'on peut attribuer aux pèlerins quasi « suffocquez » aussi bien qu'au narrateur ironisant sur ces parfums. De même en (19), c'est le contexte de discours rapporté qui invite à voir, dans la dernière phrase du chapitre, un énoncé attribuable aussi bien au narrateur qu'aux femmes veuves elles-mêmes.

Concluons. Les phénomènes discursifs observés dans l'œuvre de Rabelais rejoignent les observations faites sur d'autres corpus contemporains de cet auteur ou immédiatement postérieurs. En dépit de sa rareté par rapport aux autres formes de discours rapporté, quelques constantes se dégagent dans l'emploi du discours indirect libre : sa proximité avec les autres types de discours et en particulier sa valeur transitoire sur le plan énonciatif, entre narration et discours, mais aussi entre discours indirect et discours direct ; l'absence presque systématique de marques idiolectales ; et enfin son affinité avec la délibération et plus généralement l'argumentation. Le discours indirect libre est chez Rabelais, comme ailleurs, un objet difficile à appréhender. C'est qu'il existe aussi un discours indirect non conjonctif, si bien qu'on peut être tenté soit de faire de toute absence de conjonction la marque d'un discours indirect libre, soit au contraire de rapporter tout discours non conjonctif à du discours indirect. Ce qui est en jeu, toutefois, est la prégnance des voix, celles des personnages qui semblent s'affranchir par endroits, en des degrés différents, de la parole narrative ou bien venir s'y superposer.

Chez Rabelais, l'utilisation du discours indirect libre est le signe particulier d'une plasticité dans l'usage de la parole, d'un jeu sur le glissement des voix et le statut du narrateur. Il paraît alors significatif qu'un des textes présentant le plus grand nombre de discours indirects libres soit *Gargantua*, œuvre postérieure à *Pantagruel* et qui s'apparente le plus au genre romanesque. Bien que minoritaire par rapport aux discours indirect et surtout direct, le discours indirect libre y est un des moyens d'expression romanesque, un des outils de la polyphonie dont Bakhtine, justement, a fait une des caractéristiques du roman moderne.

<sup>5</sup> *Embrener tourets de nez à jeunes gualoyses* : mettre de la merde dans les masques recouvrant le nez de femmes galantes.

<sup>6</sup> *Douzil* : robinet, fausset de barrique. Le terme renvoie ici métaphoriquement au sexe masculin.

**BIBLIOGRAPHIE**

- AUTHIER-REVUZ J. (1992). Repères dans le champ du discours rapporté. *L'Information grammaticale* 55, 38-42.
- AUTHIER-REVUZ J. (2004). La Représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène. In : J.M. Lopez Muñoz , S. Marnette & L. Rosier (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan, 35-53.
- BAKHTINE M. (1977). *Le Marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- BRES J. (2009). Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif. *Langue française* 163, 21-39.
- CERQUIGLINI B. (1981). *La Parole médiévale*. Paris : Éditions de Minuit.
- FISCHER A. (1899). *Die indirekte Rede im Altfranzösischen. Inaugural Dissertation des philosophischen Fakultät der Universität Jena*. Berlin : E. Ebering.
- FLOIRAT A. (2000). Quel discours indirect libre au XVI<sup>e</sup> siècle ? *Linx* 43, 77-86.
- LARDON S., THOMINE M.-C. (2009). *Grammaire du français de la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier.
- LIPS M. (1926). *Le Style indirect libre. Thèse présentée à la faculté des lettres de l'université de Genève*. Paris : Payot.
- MARCOTTE S. (1997). *La coordination des propositions subordonnées en moyen français*. Genève : Droz.
- MARNETTE S. (1996). Réflexions sur le discours indirect libre en français médiéval. *Romania* 114, 1-49.
- MARNETTE S. (1998). *Narrateurs et points de vue dans la littérature française médiévale. Une approche linguistique*. Berne : Peter Lang.
- MARNETTE S. (2006). La signalisation du discours rapporté en français médiéval. *Langue française* 149, 31-47.
- RABELAIS F. (1534). *Gargantua*. Lyon, [François Juste].
- RABELAIS F. [1993]. *Œuvres complètes*, éd. M. Huchon, Paris : Gallimard. (1542a : *Gargantua* ; 1542b : *Pantagruel* ; 1552 : *Tiers Livre*)
- ROSIER L. (2000). Le moyen français revisité par l'énonciation : "Signes et mentions" du discours rapporté. *L'Information grammaticale* 87, 24-32.
- THOMINE-BICHARD M.-C., MONTAGNE V. (2005). *Marguerite de Navarre, L'Heptaméron*. Neuilly : Atlande.
- VERSCHOOR J. (1959). *Étude de grammaire historique et de style sur le style direct et les styles indirects en français*. Thèse de doctorat de l'université de Paris soutenue en 1957. Groningen : V.R.B. Kleine der A4.
- ZAERCHER V. (2000). *Le Dialogue rabelaisien. Le Tiers livre exemplaire*. Genève : Droz.